Note d'informaion sur l'éclairage public

Organisation de l'éclairage public

La gestion de l'éclairage public a été transférée au Syndicat Intercommunal d'Energies de Côte d'Or (SICECO) qui mandate des entreprises pour réaliser les travaux neufs et la maintenance. Toutes les opérations sont payées par le syndicat avec en général une subvention de plus de 50%.

Le conseil municipal, après validation, transmet donc au SICECO toutes les demandes relatives à l'éclairage public qui programme leur réalisation en fonction des disponibilités budgétaires.

Entretien

Les dispositions des marchés de travaux en cours prévoient trois tournées d'entretien préventif par on qui consistent à vérifier le fonctionnement des installations et dépanner toutes les lampes hors service.

Les habitants peuvent signaler au préalable les lampes hors service à la mairie qui fera suivre vers l'entreprise en charge de l'entretien.

Les cas urgents (absence totale d'éclairage dans la commune, problème de sécurité, armoires électriques ouvertes ou endommagées, etc.) doivent être signalés à la mairie qui peut demander une intervention urgente immédiate ou sous quinzaine.

L'intégralité des charges relatives à l'éclairage public étant supportées par le budget communal, il est indispensable que toutes les demandes de prestations soient validées par la mairie. Aucune demande directe des habitants au SICECO ou aux entreprises ne sera traitée.



Quelques éléments concernant les coûts

Le coût moyen de l'énergie consommée pour un point lumineux est de 47 €/an si l'éclairage public fonctionne toute la nuit. « diminue à 30 €/an si l'éclairage public est coupé de 23h à 5h du matin (soit une économie de ~~% en f et de 78% en énergie).

Pour la partie entretien, le coût est d'environ 20 €/an par point lumineux et pour les 3 visites préventives.

Il est important de noter que toute intervention supplémentaire demandée par la commune en dellors des 3 visites annuelles coûte environ 120 € plus le coût des pièces (une lampe = 20 € environ).» est donc souhaitable voire raisonnable de faire preuve de patience et d'attendre la visite d'entretien préventif suivante lorsqu'une lampe est défaillante plu tôt que d'exiger une réparation immédiate.

La construction d'un point lumineux neuf (massif + candélabre + luminaire + réseau électrique souterrain) est d'environ 3000 € TTC.

Ce coût est divisé par 3 lorsque le luminaire peut être implanté en façade (1 000 €).



LIGUE CONTRE LE CANCER Comité de Côte d'Or

> 38 bis rue de Tivoli 21000 DIJION

Tel: 03 80 50 80 00

Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Responsable Presse,

Le Comité de Côte d'Or de la Ligue nationale contre le cancer se propose de mettre régulièrement à votre disposition de brefs communiqués d'information sur des sujets variés concernant le cancer, la promotion du dépistage des cancers et sur les aides et les soutiens que notre Comité peut éventuellement apporter aux malades et à toutes personnes de la population de Côte d'Or.

Ces communiqués sont également téléchargeables sur le site www.ligue-cancer21.net (Rubrique Cancer Infos/Médias)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dr Henri Bastien Président du Comité

Responsable de la Communication

Monsieur Alain JANNIAUD Tel: 03 80 50 80 00 A.janniaud@cegetel.net

Texte disponible et téléchargeable sur le site du Comité : www.ligue-cancer21.net (Rubrique cancer Infos/Medias)



Ligue contre le Cancer Comité de Côte d'Or Informations — Septembre 2010

Informer et Promouvoir le dépistage du cancer du sein

Avec 49.800 nouveaux cas chaque année et 11.200 décès annuels, le cancer du sein est en fréquence et en mortalité le premier cancer de la femmer. 75 % de ces cancers sont observés après 50 ans, ce qui justifie, entre autres, le choix d'un dépistage généralisé proposé aux femmes de 50 à 74 ans. La mammographie (examen radiologique des seins) réalisée gratuitement, tous les 2 ans, aux femmes de plus de 50 ans, est l'examen indispensable pour repérer les lésions débutantes, permettant ainsi un traitement moins agressif et une guérison assurée. Dans le cadre de ce dépistage généralisé, cette mammographie est contrôlée par deux radiologiques entraînés, dont le double examen permet de retrouver encore 6,2 % de cancers sur des clichés radiologiques considérés comme normaux en première lecture.

A Dijon, deux manifestations importantes sont proposées au public:

1 - Le 8 octobre, une conférence-débat a lieu au Conseil Régional de Bourgogne sur le thème "La lutte contre le cancer: prévenir, dépister, participer" avec des exposés sur Obésité et cancer, Dépister le cancer de l'utérus et Participer à la collecte d'échantillons.
Cette manifestation est organisée par le Cancéropole du Grand Est, le Comité de Côte d'Or de la ligue

Cette manifestation est organisée par le Cancéropole du Grand Est, le Comité de Côte d'Or de la ligue contre le cancer et la Région Bourgogne. La conférence-débat de 18 H à 20 H, sera suivie d'un cocktail dinatoire. Inscription par téléphone au 03 88 12 84 19.

2 - La campagne Octobre Rose, destinée à promouvoir le dépistage du cancer du sein, lancée par l'Institut National du Cancer, se déroule durant tout le mois d'Octobre. Elle est organisée par Dijon Ville Santé, l'ADECA 21-58, la Ligue contre le cancer, le Centre G.F. Leclerc, les Laboratoires Sanofi-Aventis et France Bleu avec la participation de nombreux partenaires.

Des distributions de roses et de documentations seront proposées au public sur différents marchés ou places de Dijon (Place François Rude, Fontaine d'Ouche, Grésilles, Marché des Halles) respectivement les 9, 13, 14, et 19 octobre. D'autres manifestations sont également prévues. Un film débat "Haut les coeurs" sera projeté le 22 octobre à 20 H au Ciné du Théâtre des Grésilles.

Information: Ligue contre le cancer: 03 80 50 80 00

Ligue contre la cancer - Comité de Côte d'Or Dr H. Bastien, Président

La Biètre axe de vie !

Les bords de la Biètre en dehors des quais de Saône sont un lieu privilégié de promenade dominicale des habitants de Saint Usage. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le conseil municipal a engagé, en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne, l'aménagement au lieu dit « Les Petits Pâtis » d'une frayère communiquant avec la rivière.

La Biètre : une histoire singulière !

Mais que savons-nous de ce cours d'eau et de son histoire ?

La Biètre prend sa source dans le parc du château de Marliens puis traverse les communes de Tart le Haut, Echigey, Aiserey, Brazey en Plaine et enfin Saint Usage au fil de son parcours de 17 kilomètres. Tout au long de celui-ci, les eaux du canal de Bourgogne, de l'Oucherotte (alimentée par la Fontaine aux Sœurs), de la Viranne et enfin de la Soitourotte l'alimentent avant la confluence avec la Vouge aux confins du territoire de Saint Usage.

On comprend à la lecture du nom de l'Oucherotte que « l'histoire » de la Biètre est intimement liée à celui de l'Ouche ; en effet géologiquement on peut affirmer que le cours actuel de la rivière est l'ancien lit de l'Ouche (voici quelques milliers d'années !). Nous savons également que les débits de l'Ouche, de l'Oucherotte et de la Biètre évoluent le plus souvent en parallèle ; l'inondation exceptionnelle de 1965 montre que lorsque le lit de l'Ouche devient insuffisant les eaux « retrouvent son histoire » et viennent s'étaler du coté du bassin de la Biètre.

Nos contemporains ont également été une « source » de modification du parcours de la rivière entre les 19ème et 20ème siècles.

Pour ne citer que quelques uns des travaux entrepris durant ces deux siècles; nous savons que la source de Marliens a été remodelée afin de créer une pièce d'eau, que sur le territoire de Fauverney, l'Oucherotte a été déconnectée de sa mère nourricière l'Ouche, mais surtout que la confluence jadis de la Biètre avec la Saône (les cartes dites de Cassini la symbolise), a été déplacée afin que la Biètre se jette dans la Vouge.



Station Hydrométrique - SBV

La Biètre : une forte rivière !

De part ses cotés nonchalants, la Biètre semble inoffensive, frêle même!

Les apparences sont parfois trompeuses ; en effet les débits relevés en temps réel, sur la station hydrométrique de Brazey1, montrent que lors de l'épisode pluvieux du 13 novembre 1996, les hautes eaux se sont approchées des 10 m3/s et ont vu près de 600 000 m3 couler dans cette journée.

Au contraire, le débit estival de la Biètre est le plus souvent soutenu en raison de la nature géologique de son sous-sol, conséquence du passage ancien de l'Ouche.

C'est la raison pour laquelle, un certain nombre d'agriculteurs de la Biètre a engagé des travaux de grande ampleur sur le site de l'ancienne sucrerie d'Aiserey. L'ASA, ainsi créée, stockera près de 800 000 m3 d'eau dans les bassins désaffectés avant de les redistribuer aux irrigants via des canalisations longues de plus de 60 kilomètres.

Tout en assurant une sécurité économique pour les cultivateurs de la Biètre, ce projet permet d'assurer la survie des espèces piscicoles et aquacoles quelque soit la situation climatique estivale.



Bassin en cours de réhabilitation







Suite à une volonté du Département de la Côte d'Or et de la Municipalité d'apporter des solutions aux problèmes de :

- circulation des poids lourds (150 par jour),
- de vitesse trop souvent excessive,
- de stationnement des riverains,
- de mise hors gel de la structure de la chaussée lors d'une longue période de grand froid,

une réfection complète de la route départementale n° 20 dite « Route de Beaune » a été faite durant le 4ème trimestre 2009. Ce projet a été étudié et réalisé en collaboration avec les services du Conseil Général de la Côte d'Or.

L'aménagement réduit la largeur de la chaussée à 6 mètres afin de permettre l'intégration de stationnements alternés en fonction de chicanes qui brisent la linéarité de la route. Un cheminement piéton a été réalisé devant les habitations en intégrant la mise en valeur de l'accès à la Gare d'Eau, sans oublier la prise en compte des déplacements des personnes à mobilité réduite. La circulation des cycles se fait par le cheminement déjà aménagé le long de la Gare d'Eau.

Des espaces verts améliorent la qualité environnementale de la rue.

Financement de l'opération :

- les études du projet ont été financées à 100 % par le Conseil Général de la Côte d'Or.
- les travaux de chaussée ont été également financés en totalité par le Département de la Côte d'Or et sont de l'ordre de 226 170 € HT.
- les travaux d'aménagement urbains (trottoirs, stationnements, aménagements paysagers, signalisations verticales et horizontales) sont de l'ordre de 200 000 € HT. Ils sont financés à 50 % par le Département de la Côte d'Or et à 50 % par la Commune de Saint-Usage.

Suite à l'appel d'offres mené par le Conseil Général de la Côte d'Or, les travaux ont été réalisés par :

- l'entreprise NOIROT- lot VRD (voirie-réseaux divers)
- l'entreprise ROGER MARTIN lot REVETEMENT (bitume). La réalisation paysagère (végétaux : lavande, forsythia, laurier, rosiers, spirarea, etc.) a été mise en place par l'entreprise FEVRE-VIELLARD Paysage pour un coût total de 3 930 HT et financés à 100 % par la Commune.



MATERNELLE

La rencontre « danses qui folkent » à Losne



Les Deux classes de l'école maternelle ont participé à un projet de danse folkloriques et ont présenté ces danses, apprises au cours de l'année, lors d'une rencontre inter-écoles début Mai à la salle des fêtes de Losne.

Il y avait une belle ambiance!

La fête de l'école

le Samedi 29 MAI à la salle des fêtes de Saint-Usage

Ce 29 Mai, de bon matin, nous avons dansé devant nos parents, grands-parents...et amis! Nous avions préparé les décors et les accessoires de notre spectacle et nous étions tous très contents d'être sur scène!

Nous avons offert une jolie rose pour notre maman à la fin du spectacle...car c'était la fête des MAMANS le lendemain!

La kermesse, organisée par l'association de parents « Les Petits Eusébiens » a eu lieu après le spectacle et ce, jusqu'à la fin de l'après-midi.



Exposition a l'école



Nous avons travaillé sur « La couleur, les couleurs » et nous avons présenté aux parents nos productions le Vendredi 11 Juin :

- Deux tableaux (inspirés de deux peintres : Warhol et de Caillebotte) à partir desquelles nous avons travaillé sur les couleurs primaires et les dégradés, et les contrastes.
- Un aide mémoire numérique d'après une comptine.
- Un objet en bois, tout en couleurs, à accrocher à la porte de sa chambre...

Ecole primaire, année terminée, nouvelle année

L'année scolaire 2009 2010 se termine avec un nombre d'élèves en légère augmentation par rapport à la rentrée et 2010/2011 s'annonce identique. Nous vous demandons toujours de nous signaler si vous avez connaissance de futurs Eusébiens ayant des enfants scolarisables afin d'avoir des effectifs précis le plus rapidement possible.

Les actions annoncées dans le précédent journal se sont toutes extrêmement bien déroulées. Elles ont été riches d'apprentissages pour les élèves et les enseignants qui y ont participé. Parmi celles-ci, on peut bien sûr noter :

- La rencontre « Ecoles qui folkent » dont les danses et la formule ont été reprises pour la kermesse du 19 juin avec un grand succès.
- Le voyage de trois jours dans le Morvan pour les cycle III au cours duquel, malgré un temps un peu maussade, les élèves ont pratiqué le Land'Art.
- La **kermesse** qui s'est extraordinairement bien déroulée : beau temps ; parents, grands frères et grandes sœurs actifs ; bonne attitude des enfants et un bénéfice conséquent.
- La clôture de l'année avec la représentation théâtrale des cycle III (travail mené grâce à l'aide d'une compagnie dans le cadre de l'accompagnement éducatif) et l'exposition des travaux d'arts visuels réalisés au cours de l'année dans le cadre du projet « Du visible au lisible ».

L'année qui commence, avec la même équipe enseignante, voit l'effectif de l'école se maintenir à une centaine d'élève. Les classes à niveau unique sont maintenues. Il y aura donc :

- 1 CP de 22 élèves avec Mme Mugneret
- 1 CE1 de 19 élèves avec Mme Parizot-D'Hooge et Mlle Zerrouki
- 1 CE2 de 22 élèves avec Mme Boisson
- 1 CM1 de 20 élèves avec Mme Guillou
- 1 CM2 de 16 élèves avec Mme Thiebaud

Isolation - Placoplâtre
Sols - Menuiserie - PVC
ALU - Aménagement de bateaux

Roland thierry

4, bis Rte de St Jean de losne
21170 Saint-Usage
Tél. 06 83 61 43 25

Les réunions de rentrée auront lieu très rapidement (le vendredi 3 septembre pour les cycle II et le vendredi10 septembre pour les cycle III). Elles permettront de donner les informations générales sur le fonctionnement de l'école, les élections au Conseil d'Ecole et sur le fonctionnement de chaque classe.

Venez nombreux, il est important que vous preniez part à la scolarité de vos enfants.

Pour les projets, ils sont en cours de réalisation et vous seront donc donnés ultérieurement.

Au plaisir de vous rencontrer au cours des manifestations que nous mènerons et en vous remerciant encore pour votre investissement ou votre participation à la vie de l'école de votre commune.

L'équipe enseignante.







SARL D'EXPLOITATION BOS Frères



MAÇONNERIE COUVERTURE CARRELAGE

21170 SAINT-USAGE Tél. et fax 03 80 39 21 90

Sarl R.P.P.I / P.I.E.R



Ravalement de façades Enduits projetés Isolation extérieure Peinture-Imperméabilisation

29, avenue de la Gare - 21170 SAINT-USAGE Tél: 03.80.39.28.45 - Fax: 03.80.29.05.44 e-mail: rppi @ wanadoo.fr



Garage PINASSAUD

Mécanique - Climatisation Carrosserie - Péinture Réparation toutes marques

Vente véhicules neufs et occasions

Nouveau : Réparation pare-brise / jantes alu Débosselage sans pelnture

Dès 2010, venez faire votre carte grise au garage :

En lien direct avec la Préfecture, nous nous occupons de l'ensemble des formatités pour immatriculer tous ves vénicules.





SARL GARAGE PINASSAUD

6 rue de l'Echelotte - 21170 Saint-Usage garage pinassaud21@orange.fr 08.80.29.00:35

